

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du 26 septembre 2011

- ✓ Location d'un mur d'escalade et d'un parcours aventure en date du 19 mai 2011 pour un montant total de 12 988,56 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 22 juin 2011 concluant un marché de travaux avec la Société GS Plâtrerie pour des grosses réparations à l'école Saint Exupéry pour un montant total de 42308.50 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 22 juin 2011 concluant un marché de service avec la Sarl VERDIER-TAPPIA pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'aménagement de la place de Niederaussem.
- ✓ Arrêté municipal en date du 28 juin 2011 concluant un marché de travaux avec la société SIGNALISATION NOUVEL HORIZON pour un montant maximum annuel de 21 000 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 30 juin 2011 concluant un marché de travaux à l'école Jacques Prévert avec la Société GS Plâtrerie pour un montant total de 96 935 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 21 juillet 2011 concluant un marché de fourniture avec la société AIMMU pour la fourniture, la pose et la maintenance de 2 bornes escamotables à la maison des Services Publics.
- ✓ Arrêté municipal en date du 8 août 2011 concluant un marché de travaux avec la société Eurovia pour la réfection des enrobés de la voie sur berge pour un montant total de 32 461,37 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 9 août 2011 concluant un marché de travaux avec la société Eurovia pour des travaux de voirie rue Gambetta pour un montant total de 21 789,47 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 22 août 2011 concluant un marché de service pour une mission d'aide et de suivi de l'aménagement des accès aux terrasses avec la Sarl VERDIER-TAPPIA.
- ✓ Arrêté municipal en date du 30 août 2011 concluant un marché de service avec la Société Kosmo Communication pour la conception graphique, mise en page et impressions de supports de communications pour le « cinquantenaire de la Cité Radieuse et Impressions d'architecture » pour un montant maximum annuel de 20.000 € HT.
- ✓ Arrêté municipal en date du 1^{er} septembre 2011 concluant un marché avec la Société Eurovia pour la fourniture et la pose de murs voilés au Centre Technique Municipal pour un montant total de 6 066,59 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 1^{er} septembre 2011 concluant un marché avec la société Euro Modules pour la fourniture et la pose de 3 bâtiments modulaires au Centre Technique Municipal pour un montant total de 22 590 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 2 septembre 2011 concluant un marché avec la société Schmit Environnement Service pour la fourniture de barrières de ville pour un montant maximum annuel de 10 000 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 15 septembre 2011 concluant un marché de service avec la société AIK Expéditions Lumière pour la conception et la mise en œuvre d'une création lumière éphémère pour le cinquantenaire de la Cité Radieuse pour un montant de 32 225,98 € TTC.
- ✓ Arrêté municipal en date du 23 septembre 2011 concluant un marché de travaux avec la société MTP pour des travaux VRD, avenue de la République pour un montant total de 105 265,94 € TTC.